

SIGNATURE DU REGLEMENT ET DE L'ETHIQUE

La participation aux épreuves de l'EcoTrail Genève® entraîne de facto l'acceptation sans réserve du présent règlement et de la charte éthique de la course :

Des poubelles sont disposées en grand nombre sur chaque zone de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées en vue d'un tri sélectif des déchets par l'organisation. Dès lors, tout coureur pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours sera disqualifié.

Tout éco-trailer s'engage à respecter la législation fédérale en matière de circulation routière, (LCR sur territoire suisse et code de la route sur territoire français). Tout éco-trailer s'engage à traverser les routes sur les passages cloutés ou aux endroits signifiés par les commissaires de course.

Tout éco-trailer s'engage à courir sur les trottoirs lorsque l'accès à la route ne lui est pas octroyé. Tout inscrit s'engage à emprunter dans leur intégralité les chemins balisés par l'organisation sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion irréversible du site et le dégrade donc durablement. Le non-respect de cette directive entraînera une disqualification du coureur.

N° dossard :

Nom Prénom :

Date et Signature :

RULES AND ETHICAL CHARTER ACCEPTANCE

By participating in the EcoTrail Geneva races you automatically agree to accept - without reservation - the race's rules and ethical charter:

Trash cans in sufficient numbers are placed at each water and food station and must be used; race organizers can the proceed with selective sorting (recycling). Consequently, any participant caught throwing trash on the race course will be disqualified.

Each "éco-trailer" (participant) undertakes to respect the federal legislation on road traffic (LCR on Swiss territory and the highway code on French territory). Each éco-trailer agrees to cross roads at pedestrian crossings or at the place identified as such by the race marshalls.

Each éco-trailer agrees to run on sidewalks when access to the road is not given. Each registered participant agrees to use the entirety of the paths marked by the race organizers without cutting; to cut a path causes irreversible erosion and consequently degrades sustainability. Failure to comply with this directive will result in disqualification of the participant.

Bib number:

Last name, First name:

Date and Signature: